

Etablissement et Ecole

Ecole polytechnique universitaire de l'Université de Nantes (EPU Nantes)
Université de Nantes
Etablissement public sous tutelle du ministère en charge de l'enseignement supérieur
Nom d'usage : Polytech Nantes
Académie : Nantes
Sites de l'école : Nantes, Saint-Nazaire, La Roche-sur-Yon

Données certifiées

*Le détail des données décrivant l'école (conditions d'admissions, droits d'inscription etc...) est consultable sur **la fiche des données certifiées par l'école** mise à jour annuellement sur le site de la CTI : <https://www.cti-commission.fr/accréditation>*

Suivi des accréditations précédentes

Avis n° 2014/03-01 ; 2017/01-10

Objet de la demande d'accréditation

Dossier E : Extension à la voie de la formation initiale sous statut d'apprenti et à la formation continue de la formation dans la spécialité Génie électrique

- Vu le code de l'éducation et notamment les articles L642-1 et R642-09,
- Vu la demande présentée par l'Ecole polytechnique universitaire de l'Université de Nantes,
- Vu le rapport établi par Jacques SCHWARTZENTRUBER (membre de la CTI, rapporteur principal) et présenté en Commission le 16 octobre 2018,

La Commission des titres d'ingénieur a adopté le présent avis :

Présentation générale

Créée au 1^{er} janvier 2000 par le décret n°99-1225 du 21 décembre 1999, l'école polytechnique universitaire de l'Université de Nantes (Polytech Nantes) est l'école d'ingénieurs de l'Université de Nantes. C'est un Centre Polytechnique Universitaire, composante de l'Université de Nantes, régi par les articles L713-2 et L713-9 du code de l'éducation.

Polytech Nantes compte actuellement 1464 élèves ingénieurs, répartis dans 8 spécialités, dont deux accessibles par la voie de l'apprentissage, en génie électrique et énergétique et en électronique et technologies numériques. L'école compte 69 apprentis et 6 stagiaires de la formation continue dans ces formations par alternance.

Spécialité Génie électrique, en formation initiale sous statut d'apprenti et en formation continue

Mots clés de la formation définis par l'école

<i>Motorisation électrique, Energie renouvelable, Intégration des systèmes, Energie embarquée, Contrôle commande, Qualité de l'électricité, Eco-conception, Réseaux électriques</i>

Polytech Nantes demande l'extension de la formation en génie électrique, actuellement dispensée sous statut d'étudiant, à la voie de l'apprentissage et de la formation continue. Cette formation serait dispensée sur le site de Saint-Nazaire, où se trouvent déjà la formation sous statut d'étudiant correspondante et la formation par apprentissage en génie électrique et énergétique.

La formation dispensée par apprentissage sera orientée vers le contrôle-commande de systèmes électriques, et se positionnera en complémentarité des options actuellement disponibles dans la formation initiale sous statut d'étudiant en génie électrique, avec une intersection particulière avec l'option Contrôle-commande.

L'ingénieur ainsi formé pourrait intervenir, dans le monde industriel et dans les secteurs de l'énergie, des transports, voire du bâtiment. Les métiers visés sont :

- Ingénieur expert en Contrôle-Commande des systèmes, notamment électriques, tant au niveau des automatismes que des asservissements.
- Ingénieur en développement de chaînes de conversion d'énergie pilotées, de chaînes d'actionnement électromécanique ou en système de supervision et de gestion de réseaux d'énergie (smart-grids, réseaux locaux, systèmes multi-sources).
- Chargé d'affaires (pour répondre, par exemple, aux besoins d'automatisation d'un procédé industriel ou d'une installation de production d'énergie).
- Responsable maintenance (mise à niveau, intégration de nouvelles fonctionnalités...)

Synthèse de l'évaluation

Points forts :

- cohérence entre la formation par apprentissage prévue avec l'une des options de la formation sous statut d'étudiant
- proximité géographique et thématique avec une autre formation initiale sous statut d'apprenti de Polytech Nantes
- identification des compétences et croisement avec des référentiels métiers
- soutien industriel
- implication de l'ITII Pays de la Loire

Opportunités

- ouverture vers la formation continue, pour une thématique en fort essor

Points faibles :

- syllabus à détailler
- matrice enseignements-compétences à réaliser

En conséquence

Avis favorable de la Commission des titres d'ingénieur

Accréditation de l'école à délivrer le titre suivant (ouverture d'une nouvelle voie de formation) :	Type de formation	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire	Accréditation
Ingénieur diplômé de l'Ecole polytechnique universitaire de l'Université de Nantes, spécialité Génie électrique , en partenariat avec l'ITII Pays de la Loire sur le site de Saint-Nazaire	Formation initiale sous statut d'apprenti	2019	2019-2020	restreinte
Ingénieur diplômé de l'Ecole polytechnique universitaire de l'Université de Nantes, spécialité Génie électrique , en partenariat avec l'ITII Pays de la Loire sur le site de Saint-Nazaire	Formation continue	2019	2019-2020	restreinte

La durée d'accréditation est fixée en alignement sur les périodes d'accréditation des autres diplômes de l'école. Dans le cadre du calage des audits des campagnes périodiques en fonction des vagues de contractualisation, l'établissement bénéficiera en 2019-2020 d'un allongement d'un an de son accréditation à délivrer les titres d'ingénieur diplômé. Le prochain audit périodique aura lieu en 2020-2021.

Cet avis s'accompagne des **recommandations** suivantes :

- Finaliser au plus tôt le syllabus et la matrice activités pédagogiques / compétences, selon les mêmes formes que pour les autres formations de l'établissement.
- Retravailler la fiche RNCP (description des activités visées).
- S'assurer que l'ouverture vers la recherche est effective.

Délibéré en séance plénière à Paris, le 16 octobre 2018.

Approuvé en séance plénière à Paris, le 13 novembre 2018.



La présidente
Elisabeth CRÉPON

